



LE RENOUVELLEMENT DU BUREAU ENTRE DEUX AG:

Pourquoi ? Comment ? Les obligations...

Parce que certains membres sont parfois amenés à partir un jour vers d'autres destinées, mieux vaut prévoir à temps la relève...

De plus, l'arrivée d'un ou plusieurs nouveaux membres est la preuve que l'association fonctionne bien.

Le renouvellement du bureau doit être calé sur le rythme de l'association car la date peut impulser un nouveau rythme.

Ceci nécessite toutefois une certaine organisation afin que le renouvellement se déroule au mieux ainsi que les démarches qui en découlent...

Date : 23/11/2021

Horaire : 18h-19h

Programme :

- A quel moment changer le bureau ?
- Comment élire la nouvelle équipe ?
- Quelles sont les démarches administratives indispensables ?
- Les impacts sur les démarches bancaires à effectuer
- Quelles sont les obligations des anciens membres ?
- Que faire quand un membre ne s'investit pas et ne veut pas démissionner ?
- Les responsabilités des nouveaux membres élus
- Prévoir une gestion optimale
- Envisager de mettre en place un binôme ancien-nouveau membre afin d'éviter les ruptures dans la vie associative
- Conseils et bonnes pratiques (statuts, les comptes, les codes, le matériel, le fonctionnement interne, le carnet d'adresses des correspondants et partenaires extérieurs...)

Thématiques complémentaires conseillées

- 09/11/2021 - Animer une réunion, AG en s'adaptant au contexte actuel
- 30/11/2021 - La fiscalité de l'association
- 11/12/2021 - Définir son projet et sa stratégie